



CGC-Finances Publiques

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.39 – 01.53.18.00.69 ou 01.73.

Sites : www.cgc-dgfiip.info

Adresses mail : cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

Billet d'humeur



octobre 2019

Par Gilles Brewée - Secrétaire Général

DGFiP et Nouveau Réseau de Proximité : rien ne va plus !

L'administration continue, contre vents et marées, à dérouler ses schémas du Nouveau Réseau de Proximité dans le cadre d'un dialogue social national minimaliste. Au plan local, directeurs, élus et agents bataillent pour maintenir ici un site, là-bas une antenne [pérenne ou pas] ou bien pour créer des substituts comme une Maison France Services.

Tout cela représente un vrai gâchis et laisse un goût amer. Une belle administration est sacrifiée sur l'autel de la [pseudo] maîtrise des dépenses publiques et des perspectives de la digitalisation, projets encore loin d'être à maturité. Et l'humain dans tout cela ?

Depuis la fusion, la DGFiP n'a jamais été en capacité de se consolider. Elle doit se réformer en permanence sous la pression constante du gouvernement et du Parlement, avec l'aiguillon de la Cour des comptes. Cette marche forcée répond à des objectifs dictés d'en haut. Alors certes, le pouvoir politique consacré par les urnes s'impose, mais est-ce une raison pour tout accepter ? Ces « transformations » trop rapides ne répondent-elles pas à un objectif d'affichage ?

Depuis des années, nous subissons des suppressions d'emplois insensées, au nom de gains de productivité supposés, souvent non avérés. Parce que nous sommes désignés comme les vilains petits canards qui coûtent trop cher à la collectivité, cibles privilégiées des coupes budgétaires en trompe-l'œil, y compris sur l'outil informatique ...

Si nos chères trésoreries disparaissent les premières du paysage, c'est bien parce que l'on a insidieusement effacé leurs emplois sur une cartographie « ASR » [adaptation des structures et du réseau] encore très en vogue il y a quelques mois. Et maintenant le temps est venu de nous faire culpabiliser sur les trop nombreux postes comptables de moins de 5 agents !

Tout semble fait pour nous désorganiser, nous décourager d'exercer notre métier, dresser les usagers contre nous, faute de moyens suffisants et de capacité à bien les servir. N'oublions pas que nous sommes un Service Public : pour servir nos concitoyens, et servir l'Etat, pas pour devenir une variable d'ajustement, des boucs émissaires !

Tout est devenu bien trop manichéen et nous en avons assez, nous, agents et cadres de la DGFIP. Comme beaucoup, je suis favorable à la modernité, à l'adaptation, à la rationalisation des process, et même à l'efficience ! Encore faut-il pouvoir en débattre, adapter les projets aux réalités du terrain, faire ce qui est faisable, dans des délais et des conditions matérielles qui le permettent, pas en suppression.

Cessons de mettre la charrue avant les bœufs, comme cela se pratique depuis des années. Mesdames et Messieurs les hauts responsables, changez de perspectives, changez de méthodes, avant qu'il ne soit trop tard, que le public et les agents ne croient plus en vous, ne vous suivent plus ! Proposez-nous un avenir stable et enrichissant plutôt que destructeur.

Le retrait pur et simple du NRP ne peut constituer une fin en soi, mais son adaptation dans le temps, en adéquation avec nos métiers et nos missions est un pré-requis dont nous sommes bien éloignés. Si évolution il doit y avoir, arrêtons le dynamitage de la « transformation » et les mesures brutales qui accroissent les risques psycho-sociaux, avec de tristes exemples récents.

Le processus Nouveau Réseau de Proximité est bien mal engagé, sur la méthode et sur le fond. Il présente les germes de graves risques pour les usagers, les agents et le Service Public (au sens noble du terme). Il doit être repensé et adapté afin de correspondre aux réalités de nos missions et à nos engagements au service du public.

Il devrait aussi ouvrir le champ de nouvelles opportunités aux agents de la DGFIP. Plutôt que de dessiner des perspectives bien sombres, pourquoi ne pas proposer aux agents de s'épanouir dans de nouveaux métiers y compris en mobilité ; de prévoir un cadre amélioré des carrières ou la possibilité de partir à la retraite dans des conditions plus favorables pour celles et ceux qui le souhaiteraient ?

Ne rêvons pas, cette dernière page n'est pas encore écrite, mais elle devra faire très rapidement partie intégrante du schéma global. La CGC doit pouvoir y contribuer.

Cet article est une position personnelle dictée par l'actualité immédiate à la DGFIP. Ces réflexions ne sont que celles de l'auteur.

**Pour recevoir régulièrement des informations
de la CGC Finances Publiques
Renvoyez par courriel votre demande expresse à :
cgcdgfp.bn@dgifip.finances.gouv.fr
Mieux encore, soutenez la CGC ! Adhérez !**